

**Bureau des procédures environnementales**

---

**Commune d'ANNEUX**

**AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE  
AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

La société RECY BTP, dont le siège social est situé 4 rue François Mitterrand 59252 MARQUETTE-EN-OSTREVANT, a déposé un dossier de porter-à-connaissance en vue d'obtenir la prolongation de la durée d'exploitation de l'installation de stockage de déchets inertes ainsi que les activités de broyage concassage couvertes sous la rubrique 2515 sous le régime de la déclaration pour son exploitation située, RD 630 aux lieux dits La Sablière et Au bois 59400 ANNEUX.

Cette demande sera soumise à la participation du public par voie électronique **pendant 15 jours consécutifs, du 31 juillet au 14 août 2023 inclus**. Pendant toute la durée de la participation du public par voie électronique, le public pourra prendre connaissance du dossier de porter-à-connaissance et du mémoire en réponse sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023>) et pourra formuler ses observations.

Ces observations pourront être transmises :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr](mailto:pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr), en précisant dans le sujet : dossier RECY BTP à ANNEUX ;
- exceptionnellement, par voie postale à la préfecture du Nord – Bureau des procédures environnementales – 12 rue Jean sans Peur – CS 20003 – 59039 LILLE Cedex, jusqu'à la date de clôture de la participation du public par voie électronique, cachet de la poste faisant foi, en précisant sur l'enveloppe : PPVE RECY BTP à ANNEUX.

Les documents transmis par voie électronique doivent impérativement être au format PDF et de taille inférieure à 5 Mo. **Le public est averti que l'anonymat ne peut être préservé puisque toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur internet.**

**Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean sans Peur – 59000 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous.**

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. Alain CACHERA, directeur de la société, par courriel : [ad@groupe-cachera.fr](mailto:ad@groupe-cachera.fr).

A l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision de modification de l'autorisation environnementale éventuellement assortie de prescriptions complémentaires ou de refus au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.